

NORVÈGE

Déclaration de la Norvège à l'Assemblée annuelle de 2021 de la BERD

1. La Norvège remercie la BERD et le Royaume-Uni d'accueillir également en 2021 l'Assemblée annuelle, en mode virtuel cette fois encore, pour veiller à la sécurité de toutes et de tous dans ces circonstances. Nous félicitons aussi la BERD pour trente ans de précieuses contributions à la croissance économique et au fonctionnement efficace des marchés dans ses pays d'opérations.
2. Concernant les événements récents, nous saluons la Direction pour les bons résultats obtenus en 2020 et pour la réponse rapide et appropriée à la pandémie de COVID-19. Ces résultats donnent à la BERD la force nécessaire pour s'acquitter de son mandat en faveur de la transition au cours des années à venir. Le bon impact sur la transition est tout aussi remarquable. Cependant, nous espérons que des efforts considérables seront menés pour atteindre les objectifs écologiques en 2021.
3. En ce qui concerne l'avenir, la Norvège est favorable à la résolution relative aux évaluations approfondies à mener en vue d'un éventuel élargissement, limité et progressif, à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Ces travaux doivent être effectués de manière neutre et objective par rapport à la décision finale sur l'expansion. Nous insistons sur le principe suivant : le principe de base de tout examen d'un élargissement doit être qu'il ne doit pas remettre en cause de la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations actuels. La valeur ajoutée, la complémentarité avec d'autres institutions financières internationales (IFI), le maintien du modèle opérationnel de la Banque et le respect des principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire de la BERD seront essentiels. Nous attendons de toutes les propositions de modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque soumises aux gouverneurs qu'elles reflètent la notion d'un élargissement limité et progressif.
4. Les régions de la BERD sont lourdement touchées par la pandémie de COVID-19. Pour « reconstruire en mieux », la priorité doit être donnée aux investissements et à la création d'emplois dans les pays les moins avancés. Cette politique se reflète également dans les contributions de nos donateurs.
5. La présence de la BERD est également nécessaire dans des pays plus avancés dans la transition, a fortiori en ces temps difficiles. Concernant l'avenir, la Norvège est favorable à une discussion sur la politique de gradation. Il ne nous semble pas nécessaire de lier cette question à la discussion concernant la portée géographique de la BERD.
6. Nous considérons que les trois thèmes stratégiques transversaux du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) pour 2021-25, à savoir l'environnement, le numérique et l'inclusion, sont des axes adaptés pour les futurs investissements de la Banque. La BERD a un avantage compétitif par rapport à d'autres IFI lorsqu'il s'agit d'investir dans le secteur privé et les petits pays. Nous attendons de la BERD qu'elle le mette à profit.
7. La stratégie « Reconstruire en mieux » doit prendre un virage vert. La Norvège approuve la résolution relative à l'ambition climatique de la BERD. L'alignement de toutes les activités de la Banque sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année 2022 témoigne de grandes ambitions en matière d'environnement. Cette politique dote la BERD d'une boîte à outils utile et efficace lui permettant de contribuer à la réduction des émissions. Dans sa stratégie climatique, la Banque reconnaît l'importance de la prise en compte du contexte spécifique au pays et de l'appropriation par chaque pays des stratégies climatiques, ce qui donne à cette approche un caractère réaliste. Il est urgent d'accroître la production d'énergie à partir de ressources renouvelables et la BERD devrait intensifier ses investissements dans cette chaîne de valeur pour atteindre les ambitions fixées à l'horizon 2030. La réduction de la

dépendance vis-à-vis du charbon devrait constituer une priorité et la Norvège considère que les investissements dans les centrales au gaz à haute efficacité, par exemple, sont un moyen d'atteindre plus rapidement le pic des émissions de gaz et d'assurer la sécurité énergétique.

8. Nous approuvons l'affectation du revenu net. Nous notons que la Banque dispose d'une solide assise financière et réaffirmons notre point de vue : nous sommes d'avis que la Banque ne devrait pas être surcapitalisée.
9. La Norvège compte sur la BERD pour exiger le respect des critères de gouvernance les plus rigoureux en matière de transparence, de corruption, de blanchiment de capitaux, de domiciliation/d'évasion fiscale, de passation de marchés et de normes sociales et environnementales. En outre, la Norvège souligne que les principes de démocratie pluraliste, de pluralisme et d'économie de marché de l'article 1 demeurent très importants et devraient être respectés de manière cohérente.
10. Je remercie encore une fois la Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, la Direction, le personnel et le Conseil d'administration pour ce travail de qualité et pour nous permettre de « **Reconstruire en mieux** » ensemble dans les années à venir.